

# Compte rendu

Conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2016

**1 - Conseil municipal – Procès-verbal de la séance du 5 février 2016 – Approbation**

(A l'unanimité).

**2 - Conseil municipal – Décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu**

Le Conseil délibère et,

1. prend acte des décisions, des marchés passés après procédure adaptée, des marchés relatifs aux fournitures et prestations récurrentes, ainsi que des avenants aux marchés mentionnés dans les tableaux ci-après,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**3 – Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Conseil d'administration – Démission d'un membre – Désignation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. désigne au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste les huit membres suivants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS :
  - Mme Abbassia HAKEM
  - Mme Catherine PIAU
  - Mme Marie-Annick BENÂTRE
  - M. Benoit BLINEAU
  - Mme Elisabeth LEFRANC
  - Mme Ghislaine RODRIGUEZ
  - Mme Blandine KRYSMANN
  - M. Bernard ROUSSELY
2. autorise ces personnes à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées au sein dudit établissement,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**3A – Conseil municipal – Désignation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. désigne Guillaume RICHARD, censeur au sein du Conseil d'administration de la SAMOA, en remplacement de M. Julien BAINVEL,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**5 – Prévention de la délinquance – Répartition de subventions – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions proposées pour un montant total de 46 000 €,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **6 – Création d'un pôle de proximité au sein de la Police Municipale – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la mise en place d'un flotage de proximité,
2. approuve la création de 20 postes d'agents de Police Municipale et l'adaptation du tableau des effectifs correspondants,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **7 – Subventions au titre des actions éducatives – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions proposées pour un montant total de 39 000 €,
2. autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 1 à convention avec l'association AFEV,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **8 – Convention avec l'association « Exposcience Loire-Atlantique » - Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de la subvention proposée pour un montant total de 30 000 €,
2. autorise Mme le Maire à signer la convention avec l'association « Exposcience Loire-Atlantique »,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **9 – Détermination des périmètres scolaires des écoles publiques nantaises – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve l'ensemble du dispositif concernant les périmètres scolaires des écoles publiques nantaises tel que mentionné ci-dessus ainsi que les annexes s'y rapportant,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **10 – Associations sportives – Deuxième répartition de subventions – Conventions et avenants – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions en faveur des associations sportives selon la répartition présentée en annexe n° 1, soit 54 634 € pour le fonctionnement et 18 500 € pour l'investissement,
2. approuve l'annulation d'une subvention de 27 000 € votée au BP 2016, en faveur de l'ASPTT (voile),
3. approuve les conventions et avenants ci-joints avec les associations suivantes :
  - OFFICE MUNICIPAL DU SPORT
  - SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST
  - ETOILE DU CENS
  - METALLO SPORT CHANTENAYSIEN
  - LA LAETITIA
  - RACING CLUB NANTAIS
  - FETE LE MUR
  - NANTES ATLANTIQUE HOCKEY GLACE
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(1 non participation au vote).*

**11 – S.E.M. Nantes Métropole Gestion Equipements (N.G.E.) – Evolution du centre de loisirs : validation du programme – Approbation**

Le Conseil délibère et,

1. autorise le délégataire à ne plus assurer l'activité « restauration »,
2. approuve le programme d'aménagement des anciens espaces bowling, piscine et restauration et de rénovation de la galerie haute,
3. autorise Mme le Maire à solliciter des participations financières auprès de l'Etat et de tout autre partenaire potentiel,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions).

---

**12 – Multi-accueils municipaux – Accueil des enfants en difficultés – Avenant n° 1 à la convention de partenariat entre la Ville et le Centre Médico-psychologique l'Île à Hélice – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la signature de l'avenant n° 1, joint en annexe, entre la Ville et le CMP l'Île à Hélice en faveur de l'accueil et de l'accompagnement d'enfants en difficultés, prolongeant la convention d'une année,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**13 – Vie associative – Deuxième répartition de subventions – Convention – Avenants – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions en faveur des associations, selon la répartition proposée pour un montant de 86 068 € (annexe 1),
2. approuve les termes de la convention et des avenants proposés,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**14 – Associations Adolescence et Jeunesse – Deuxième répartition de subventions – Conventions – Approbation**

Le Conseil délibère et,

1. approuve les termes des conventions avec les associations LEO LAGRANGE OUEST et les FRANCAS,
2. approuve le versement de subventions en faveur d'associations, selon la répartition proposée en annexe pour un montant global de 455 736 €,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions).

---

**15 – Associations Vie Etudiante – Première répartition de subventions – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations selon la répartition proposée, pour un montant total de 18 900 €,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**16 – Vie Etudiante – Renouvellement de la convention avec le CROUS de Nantes – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes de la convention pluriannuelle entre la Ville de Nantes et le CROUS de Nantes (cf. annexe 1),
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 17 – Associations oeuvrant dans le domaine de la santé – Deuxième répartition de subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions aux différentes associations oeuvrant dans le domaine de la santé, pour un montant total de 51 450 € selon la répartition jointe en annexe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

## 18 – Politiques publiques « Migration, Intégration, Diversités » et « Lutte contre les discriminations » - Répartition de subventions – Convention – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions de fonctionnement aux associations, pour un montant de 151 000 € (cf. tableau joint en annexe),
2. approuve les termes de la convention pluriannuelle 2016-2018 avec l'ASAMLA,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention.

---

## 19 – Echanges internationaux – Soutien aux projets – Subventions – Approbation – Bourses CLAP – Projets collectifs de jeunes – Volet Europe/International – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur du collège Victor Hugo et des associations se proposant de développer des actions à caractère européen et international, pour un montant de 19 675 €, conformément au tableau joint en annexe 1,
2. approuve la signature de l'avenant à conclure avec l'ACCOORD (annexe 1 bis),
3. approuve le versement des bourses CLAP Projets Collectifs Volet Europe/International, pour un montant de 10 000 €, conformément au tableau joint en annexe 2,
4. annule l'attribution de la subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Roman Electric Band et la réaffecte à l'association Free Your Art,
5. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(8 non participations au vote).

---

## 20 – Développement culturel – Deuxième répartition de subvention – Conventions et avenants – Investissement – Emplois aidés - Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve les termes des conventions et avenants avec les organismes suivants :

SONGO	120 000 €
DESIR DES ARTS	26 000 €
MIRE	5 000 €
NANTES SUMMERCAMP	25 000 €
PICK UP PRODUCTION	100 000 €
LE CINEMATOGRAPHE, CINE NANTES	6 000 €
CITE MONDE	20 000 €
THEATRE DE L'ENTRACTE (LA RUCHE)	25 000 €
L'ATELIER DES INITIATIVES	2 000 €
ECOLE NANTAISE DE CUIVRES	2 000 €
STUDIO D'EN HAUT	25 000 €

et autorise le versement des subventions proposées,

2. approuve le versement de subventions dans le cadre du dispositif des emplois aidés pour un montant global de 5 676 € selon le détail figurant dans la présente délibération,
3. approuve l'annulation de la subvention de 1 300 € à l'Ecole Centrale de Nantes au titre de l'année 2016,
4. approuve le versement de subventions pour un montant global de 340 891 € selon le détail figurant en annexe 12,
5. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions).

**21 – EPCC Pôle d'Enseignement Supérieur Vivant Bretagne Pays-de-la-Loire – Modification des statuts – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les nouveaux statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle dénommé « Le Pont Supérieur, Pôle d'Enseignement Supérieur Spectacle Vivant Bretagne / Pays-de-la-Loire », joints en annexe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(2 non participations au vote).*

**22 – Culture – Equipements en régie, établissements publics et structures conventionnées – Conventions et tarifs – Approbation**

Le Conseil délibère et,

1. approuve la revalorisation des tarifs du Conservatoire tels que détaillés en annexe, pour l'année 2016-2017, conformément au taux directeur d'évolution des tarifs municipaux de 2,5 % ainsi que la réévaluation des tranches de quotient familial (annexe 1),
2. approuve l'acquisition d'une tranche de la brèche d'impact de Vredefort (Afrique du sud), ainsi que la signature de la convention correspondante (annexe2), et sollicite une subvention auprès du Fonds Régional d'Acquisition des Musées de France,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en application du projet d'établissement du Conservatoire faisant l'objet de la présente délibération.

*(14 avis contraires).*

**23 – Politique de la Lecture publique et du livre – Création de la Maison Fumetti – Deuxième répartition de subventions – Conventions et avenants – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les avenants aux conventions passées avec l'Inspection académique, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique et l'école Diwan sur les dépôts de livres dans les écoles par la Bibliothèque municipale,
2. approuve la convention de partenariat entre la bibliothèque, l'association Poisson Clown et l'Institut des Hauts Thébaudières permettant d'offrir aux jeunes usagers empêchés de lire la possibilité d'accès à des ouvrages en braille,
3. approuve les termes de la convention avec la Maison Fumetti et autorise le versement de la subvention proposée à hauteur de 30 000 €,
4. approuve la signature de la convention avec le Théâtre Universitaire fixant les modalités de réalisation du programme de créations théâtrales pour cette année scolaire et autorisant le versement d'une participation de 8 000 € (annexe 6),
5. approuve le versement de subventions à des associations culturelles pour un montant global de 21 200 € selon le détail figurant en annexe 7,
6. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(1 non participation au vote).*

**24 – Politique publique du patrimoine – Subventions – Conventions et avenants – Soutien de la Ville à la préservation et à l'amélioration du patrimoine urbain – Dispositions diverses – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve l'attribution des subventions d'investissement pour un montant de 21 960 € et de fonctionnement pour un montant de 9 000 € figurant à l'annexe n°1, ainsi que les termes de l'avenant n°2 conclu avec l'association Fédération des Amicales Laïques pour l'attribution de la subvention d'aide au projet dans le cadre de la commémoration du 10 mai de 1 500 €,
2. approuve les termes de l'avenant n°2 conclu avec l'association Nantes Renaissance, ainsi que l'attribution d'une subvention complémentaire de 7 175 €,
3. approuve les termes de la convention conclue avec Nantes Métropole et l'Association Culturelle de l'Été, ainsi que l'attribution d'une subvention d'aide au projet d'un montant de 50 000 €,
4. approuve l'attribution des subventions de ravalement aux copropriétés et propriétaires, dans le cadre de l'action générale de la Ville en faveur de la préservation et de l'amélioration du patrimoine architectural du centre ancien, pour un montant total de 82 577,34 € selon la répartition proposée,
5. approuve les termes de la convention de dépôt entre le Département de Loire-Atlantique et la ville portant sur vingt-deux œuvres conservées au Château des ducs, musée d'histoire de Nantes,
6. approuve l'acquisition d'un drapeau rouge de manifestation, pour le musée d'Histoire de Nantes, Château des ducs de Bretagne et autorise la signature de la convention correspondante,
7. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(4 non participations au vote).*

**25 – Plan Local d'Urbanisme Métropolitain – Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

Le Conseil délibère et,

1. prend acte, après en avoir débattu, des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du plan local d'urbanisme métropolitain,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**26 – Quartier Malakoff / Saint-Donatien – Aménagement du site Moutonnerie – Tivoli – Concession d'aménagement – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. décide le lancement d'une opération d'aménagement sur le site Moutonnerie-Tivoli, selon le périmètre joint en annexe 1,
  2. décide de retenir comme aménageur, conformément aux articles L300-4 et L300-5-2 du Code de l'Urbanisme, la Société Publique Locale Nantais Métropole Aménagement,
  3. approuve le traité de concession à conclure entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole Aménagement,
  4. autorise Mme le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- (3 non participations au vote).

---

**27 – Concession d'aménagement – Dervallières Vallon de Chézine – Avenant – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve l'avenant n° 7 à la concession d'aménagement « Dervallières Vallon de Chézine »,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**28 – Square du Maquis de Saffré – Réaménagement – Validation du programme – Procédure adaptée – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le programme de réaménagement du square du Maquis de Saffré, ainsi que l'enveloppe financière de 260 000 € TTC,
2. autorise le lancement d'une procédure adaptée pour la conclusion des marchés de travaux,
3. autorise Mme le Maire à solliciter la participation financière de Nantes Métropole,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**29 – Associations environnementales et horticoles – Répartition de subventions – Convention – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de 32 980 € de subventions aux associations oeuvrant dans les domaines de la protection de l'environnement et de la promotion des espaces naturels et horticoles sur le territoire nantais selon la répartition jointe en annexe 1,
2. approuve la convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire qui prévoit le versement d'une subvention de 2 000 € (annexe 2),
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**30 – Transactions immobilières diverses – Approbation**

Le Conseil délibère et,

1. approuve le principe des transactions immobilières décrites ci-dessus et autorise la signature des actes et conventions qui s'y rapportent,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(Vote divisé :

- 14 avis contraires pour le premier point, « Rue Bonne Garde, boulevard Gabory »,
- Unanimité pour les cinq points suivants.)

### **31 – Personnel municipal – Adaptation du tableau des effectifs – Dispositions diverses – Approbation**

Le Conseil délibère et,

1. approuve l'adaptation du tableau des effectifs,
  2. approuve la convention de services communs entre Nantes Métropole et la Ville de Nantes,
  3. approuve la création d'une indemnité d'encadrement pour les tuteurs accompagnant les agents inscrits dans le dispositif « REBONDIR A NANTES : un nouveau métier pour un nouveau départ »,
  4. approuve le versement au FIVA de la somme due, soit 3 700 euros,
  5. précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
  6. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- (20 abstentions).

### **31A – Charte LGBT de l'Autre Cercle – Signature – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la signature de la charte d'engagement LGBT de l'Autre Cercle,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **32 – Dispositions relatives aux marchés publics : Fonctionnement et Travaux – Avenant – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de livres scolaires pour les écoles publiques de la Ville de Nantes,
2. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de denrées alimentaires pour les restaurants des écoles publiques de la Ville de Nantes,
3. approuve le projet de construction d'une structure réceptive couverte d'un bloc sanitaire pour le complexe Mangin Beaulieu, l'enveloppe financière de 606 00 € TTC dont 541 000 € TTC pour les travaux ainsi que le lancement d'une procédure adaptée,
4. approuve le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études de sols,
5. approuve le projet de restructuration du niveau 2 du bâtiment Garde Dieu à la Mairie Centrale, l'enveloppe financière de 1 850 000 € TTC dont 1 666 000 € TTC réservés aux travaux ainsi que le lancement d'une procédure adaptée,
6. approuve le projet de restauration de l'Eglise Notre Dame de Bon Port et de la Basilique Saint-Donatien, l'enveloppe financière de 12 721 280 € TTC et autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour les missions de maîtrise d'œuvre et l'attribution des marchés correspondants,
7. autorise la signature des marchés de travaux dans le nouveau coût travaux de 1 100 000 € T.T.C. pour les travaux d'isolation, d'étanchéité et de rénovation de la verrière de la Piscine Jules Verne,
8. autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 27 (annexe 2) à la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Nantes, le CCAS de la Ville de Nantes, Nantes Métropole et l'E.S.B.A.N.M.,
9. autorise Mme le Maire à traiter, le cas échéant, soit par appel d'offres, soit par marché négocié (article 35 du Code des Marchés Publics) en cas d'offres jugées inappropriées, irrégulières ou inacceptables par la Commission d'Appel d'Offres, ou à recourir à une procédure adaptée dans les conditions définies par l'article 27 III du Code des Marchés Publics relatif aux lots de faible montant,
10. autorise Mme le Maire à signer, au nom de la Ville, les marchés à conclure avec les prestataires dont les propositions seront ou ont été jugées économiquement les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres ou après avis de celle-ci,
11. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **33 – Dispositions diverses à caractère budgétaire et financier – Approbation**

Le Conseil délibère et,

1. approuve les propositions des jurys du CLAP Culture, Sport et Citoyenneté du 11 mars 2016 ainsi que le CLAP jeunes nantais à l'international et autorise le versement des aides correspondantes sous forme de bourses – ou de subventions - pour un montant total de 10 750 €,
2. autorise le versement pour la manifestation SPOT 2016 des bourses pour un montant de 6 011 € dont le détail est précisé en annexe,

3. approuve le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 800 € pour l'année scolaire 2015-2016, à l'union Département des Délégués de l'Éducation Nationale (DDEN) dans le cadre de leur suivi aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école,
4. autorise que la Ville de Nantes dans le cadre de son soutien aux associations d'anciens combattants verse les subventions détaillées dans l'annexe jointe, pour un montant totale de 22 950 €
5. autorise le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association de Réadaptation et Défense des Devenus Sourds 44 – ARDDS44 dans le cadre de la prise en charge des malentendants,
6. autorise le versement d'une subvention d'un montant de 4 000 € à l'Association T'CAP dans le cadre de l'accès aux sports, aux loisirs, aux vacances et à l'engagement pour tous,
7. autorise le versement d'une subvention de 500 € à l'Association Valentin Haüy-AVH dans le cadre d'unir, de seconder les personnes et les organisations qui s'occupent des déficients visuels,
8. approuve le versement d'une subvention de fonctionnement de 20 000 € à la SAEM Folle Journée dans le cadre de l'année à thème « 100 musiques pour 100 jardins »,
9. approuve les annulations, réductions et ajustements des subventions versées ou à verser aux différentes associations citées ci-dessus,
10. approuve la revalorisation des tarifs de location des salles citées ci-dessus selon le barème joint en annexes,
11. approuve les tarifs pour la réservation des espaces de répétition musicale au Labo 188 tels que détaillés en annexe,
12. approuve les tarifs d'occupation 2016 du domaine public des parcs, jardins et squares, tels que précisés dans l'annexe jointe,
13. approuve la tarification de la saison 2016-2017 des accueils de loisirs et des séjours vacances,
14. propose et approuve l'avenant n°1 à la convention avec l'Institut la Persagotière et les écoles élémentaires Ledru Rollin et maternelle Sarah Bernhardt dans le cadre des modifications de facturation des accueils périscolaires du matin et du soir pour ces élèves,
15. approuve les conventions d'objectifs et de financement avec la CAFLA dans le cadre de l'aide à l'investissement 2015 pour un montant de 97 000 € pour la réalisation des travaux dans multi-accueils citées ci-dessus, ainsi que l'aide de la CAFLA pour un montant de 6 000 € afin de soutenir la Ville de Nantes dans le cadre de travaux du MAPE Bellevue,
16. approuve la cession d'un iPhone bien 2013080 et autorise la signature de tous les documents nécessaires à cette sortie de l'inventaire,
17. approuve la convention avec la Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique,
18. approuve l'avenant à la convention avec l'association NEMO pour la mise à disposition à titre gratuit de tracteurs dans le cadre de l'organisation du Carnaval de Nantes,
19. approuve le versement d'une somme de 1 018,57 € ainsi que les éventuels frais bancaires ou de change générés par ce paiement à M. Jacques SOIGNON au titre des frais d'inscription au Congrès International du Camellia,
20. autoriser le remboursement à l'association Tissé Métisse d'un montant de 499 € suite au bris du matériel prêté par cette dernière,
21. accepte de dénommer « CHU 2 » le nouveau parc de stationnement en enclos aménagé quai Moncoussu, et de renommer « CHU 1 » l'actuel parc « CHU » situé quai de Tourville,
22. décide de déléguer à Mme le Maire ainsi qu'aux adjoints et aux conseillers municipaux la modification ou la suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux, ainsi que la faculté de demander à l'État ou à d'autres collectivités territoriales, toute subvention, de fonctionnement ou d'investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable.
23. décide de se prononcer favorablement sur les remises gracieuses de frais d'enlèvement de fourrière automobile tels que présentées ci-dessus,
24. accepte de réduire, d'annuler ou de rembourser les différents titres de recettes émis à l'encontre des personnes individuelles ou des associations citées ci-dessus,
25. accepte de prononcer en non-valeur l'ensemble des créances irrécouvrables présentées et d'en donner décharge au Comptable municipal à hauteur de 11 866,73 €,
26. approuve les créances éteintes transmises par le Comptable municipal pour un montant de 12 841,78 €,
27. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(14 avis contraires).*

*(7 non participations).*



Le registre des délibérations est à la disposition du public  
au Service du Conseil et des Assemblées - porte A 217.

Le Secrétaire de Séance,

Bassem ASSEH

